

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
 du
 JOURNAL.
 Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE !

PRIX
 de
 L'ABONNEMENT
 3 patacons par mois.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNES.

Almanach Français.

- Vendredi 16 (1811). — Bataille d'Albuera, par le maréchal Soult, contre les Anglais.
- (1794). — Combat du fort Saint-Émile, par le général Dugommier, contre les Espagnols.
- (1799). — Combat de Sienne, par le général Renaud, contre les Mémelouchs.
- (1800). — Combat d'Erbach et Gapelau, par le général Saint-Cyr, contre les Autrichiens.
- (1801). — Combat d'Elloensir, par le général Belliard, contre les Turcs.
- (1807). — Deuxième combat de Pultusk, par le maréchal Masséna, contre les Russes.
- (1807). — Combat de Passenwender, par le général Albert, contre les Prussiens.
- (1809). — Combat du Mont Killa, par le général Clausel, contre les Autrichiens.

NAVIRES DU HAVRE, ATTENDUS ICI.
 Les Deux frères unis, 28 février.

MONTEVIDEO.

14 mai 1845.

AVIS.

M. Fitz Patrick, pilote de la marine anglaise, est prié de passer au bureau du PATRIOTE pour affaire qui le concerne.

Ce matin, vers les huit heures, un salut de sept coups de canon en mer, nous annonçait l'arrivée d'un navire de guerre; c'était le brick français le Ducoedie, commandé par M. Page. Ce navire a apporté à M. l'amiral Laine de nouvelles instructions; mais rien n'a transpire sur leur contenu. Si l'on s'en rapporte néanmoins à quelques un dit, nous avons tout lieu de les croire très satisfaisantes.

Le commissaire du gouvernement qui vient, comme ministre plenipotentiaire pour la pacification des rives de la Plata, est M. le baron Deffaudis; il est attendu d'un moment à l'autre à bord de la fregate l'Erigone, escortée, dit-on, par deux bateaux à vapeur.

Nous avons parcouru les divers journaux de Buenos-Ayres: tous traitent avec plus ou moins d'emportement la question du jour; et la reproduction de bon nombre d'articles, si le cadre de notre journal nous la permettait, se-

rait un assemblage curieux à mettre sous les yeux des gouvernants d'Europe.

Nous avons seulement extrait, comme échantillon, de la Gaceta Mercantil, du 29 avril, la magnifique redomontade que nous traduisons ci-dessous: Cette feuille officielle jette, plus que toutes les autres, les hauts cris contre l'intervention des puissances étrangères, avec cette remarquable gratification d'insultes qui lui est si familière. Les épithètes de *deloyale*, de *cruelle*, d'*atrocce*, d'*inhumaine*, d'*infame*, sont données avec tout de profusion à la politique européenne, que nous serions tenté de croire, qu'en matière de discussion, les meilleurs arguments à fournir pour prouver son bon droit sont les insultes.

La Gaceta Mercantil paraît vouloir mettre en doute le fond de la pensée qui porte les nations étrangères à intervenir dans l'interminable guerre qui desole ces pays. Qui nous assure, dit elle, que les cabinets de Londres et de Paris ne viennent attaquer le principe de l'indépendance? Dans cette intervention immédiate et sans aucun motif de sûreté, quelles garanties avons-nous de leur bonne-foi? La Gaceta trouve cette intervention immédiate, inattendue; il nous semble pourtant que la pétition des Français et des Anglais de Montevideo à leurs gouvernements, que les réclamations des negociants de Londres et de Paris, que les discours surtout de M. Thiers auraient du faire naître depuis longtemps à ce journal la pensée de l'intervention. Quand à nous, qui l'attendions avec une si vive impatience, comme l'unique remède aux maux de cette guerre, loin de la trouver immédiate, comme la Gaceta Mercantil, nous l'avons trouvée bien tardive et bien lente à venir.

La politique de l'intervention, suivant le même journal, est une politique fautive et inhumaine. Difficilement on comprendra qu'une politique qui, par humanité, prétend mettre fin aux désastres d'une longue guerre entre deux pays, qui prétend faire cesser l'effusion du sang humain par l'intervention, par des moyens pacifiques et honorables, méritait l'épithète d'inhumaine, et il ne fallait rien moins que l'article de la Gaceta Mercantil pour nous l'apprendre.

Dans un conflit quelconque l'intervention est toujours, ce nous semble, un acte d'humanité, et la Gaceta ne le nierait sans doute pas; mais voici comment cette feuille entend la nécessité d'appliquer l'épithète d'inhumaine à l'intervention des cabinets de Londres et de Paris.

" Si vous intervenez, vous précipitez à une ruine sanglante, à une Saint-Barthelemy, tout ce que vous avez ici d'existences et de propriétés; vous le savez, nous vous le disons, ainsi donc, votre intervention, si vous ne craignez pas d'en poursuivre l'exécution, si vous ne reculez pas devant les conséquences, est un acte d'inhumanité. Voilà comme raisonne la Gaceta Mercantil; car les feuilles de Buenos-Ayres veulent effrayer, veulent épouvanter les puissances de l'Europe, en les menaçant d'égorgier leurs enfants et de tirer contre eux le sabre du fourreau.

" Quelle garantie donnent les cabinets de Londres, de Paris et de Rio Janeiro, dans cette intervention immédiate et sans aucun motif de sûreté, de ne point attaquer le principe d'indépendance? — Pour le défendre ils commencent par le détruire! — Telle est la conséquence horrible d'une politique fautive et inhumaine que, si elle se développait avec l'appareil de la force, e le précipiterait dans une sanglante ruine tout ce que possèdent et que peuvent espérer de posséder dans ces pays la France et l'Angleterre; et exciterait au Brésil les plus graves et terribles événements. — "

" — L'opinion américaine ne peut transiger dans une circonstance si décisive; et si on la jugeait faible, on la verra se lever avec une impétueuse vigueur, avec des moyens illimités et des ressources infinies. — Alors l'intervention aurait à se repentir de son œuvre atroce, nont pas seulement à cause de l'effusion du sang des hommes estimé à si vil prix, mais aussi pour la perte irréparable d'intérêts immenses. "

De telles fanfaronnades soulevaient le rire et le mépris, si, à leur ridicule ne venaient se mêler des paroles de sang. Que prétend-elle donc, la Gaceta Mercantil, avec cette mirololante boutade? veut-elle, en se levant toute grande et impetueuse, effrayer la France et l'Angleterre, croit-elle donc, cette République Argentine, qui n'a pu avec ses moyens illimités et ses ressources infinies, avec un blocus et un siège de plus de deux ans, pénétrer dans une ville sans murailles et défendue par une poignée d'hommes; croit-elle donc, disons-nous, faire reculer par ses menaces la France et l'Angleterre devant leurs tentatives d'intervention? Prétend-elle peut-être faire trembler des nations qui ont soulevé le monde entier. — Pauvre pygme qui veut donner le fouet au géant Polyphème!..

Dans son numéro du jour le Nacional, à propos de l'insertion dans le Diaro de la Tarde de Buenos-Ayres, d'une petition non-signée adressée à la chambre des députés de France " par les Français neutres de Montevideo à Buenos-Ayres", relève, de la manière la plus

noble et la plus digne, le caractère de la population française sur les rives de la Plata.

Un paragraphe de cet article est trop flatteur pour notre nationalité, son auteur y témoigne à nos compatriotes, avec une trop franche cordialité, les sentiments généreux et sympathiques dont les honore sa patrie; que nous ne croyons pouvoir mieux reconnaître la pureté de ses éloges, qu'en en remerciant publiquement notre honorable confrère, et en insérant dans notre journal le paragraphe de son article.

La population française dans le Rio de la Plata, possède les plus honorables sympathies des indigènes et plus spécialement de la classe élevée dont les principes et les coutumes sont absolument français. La population française s'est acquise cette sympathie, par ses lumières, par son ordre et par cet amour enthousiaste de la liberté, qui se mêle à tous ses sentiments, qui caractérise tous ses actes et qui lui a acquis le rang le plus distingué dans notre société, vis-à-vis des autres populations étrangères. Les enfans de la France, dans toutes les parties du monde, partout où il y a un tyran, y transportent leur indignation et leur haine. Vengeurs de l'humanité et de la civilisation, les français ont combattu dans toutes les parties du monde pour ces deux idoles, et comme apôtres ardents de la philosophie et de la justice, lorsque la parole n'a pas suffi, ils ont mis l'épée à la main, toujours pour triompher.

C'est cette population que Rosas calomnie aujourd'hui en supposant qu'elle a adressé à la chambre des députés, ce fabuleux écrit, qui a un but aussi patent, que l'aversion de la population française pour ce tyran qui, à son tour la déteste et la poursuit, et qui a su mériter de la tribune française, les plus sévères jugemens et les accusations les plus sanglantes, si quelques français ont réellement signé cette pétition ridicule et calomnieuse, ils ne peuvent être que de ce petit cercle d'individus qui font une exception honteuse de l'intelligente et laborieuse population française, et qui répandus au sein de notre société, sont toujours prêts à commettre les actes les plus vils de déception pour quelques oboles, afin de donner plus d'épanchements à leurs vices et à leurs désordres.

FRANCE.

M. Dupin a publié dans ces derniers temps, un *Manuel du droit public ecclésiastique français*; peu après il a fait paraître une *Refutation des assertions de M. le comte de Montalembert dans son manifeste catholique*.

Ces deux écrits viennent de tomber sous la censure de M. le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, qui a publié à ce sujet un mandement, auquel il ne manque qu'une bulle d'excommunication de notre saint-père le pape, pour qu'après sa mort M. Dupin ne puisse pas obtenir la sépulture en terre sainte. Voici le dispositif de ce mandement :

« Le saint nom de Dieu invoqué, nous avons condamné et condamnons lesdits ouvrages, comme contenant des doctrines propres à ruiner les véritables libertés de l'Eglise, pour mettre à leur place de honteuses servitudes; à accréder des maximes proposées aux anciens canons et aux maximes reçues dans l'Eglise de France; à affaiblir le respect dû au saint-siège apostolique; à introduire dans l'Eglise le presbytérianisme, à entraver l'exercice légitime de la juridiction ecclésiastique; à favoriser le schisme et l'hérésie, comme contenant des propositions respectivement fausses, hérétiques et renouvelant les erreurs condamnées par la bulle dogmatique *Aucorem fidei* de notre saint-père le pape, de glorieuse mémoire, Pie VI, du 28 août 1794.

« Nous défendons à tous les ecclésiastiques de notre

diocèse de lire et de retenir ces ouvrages; nous leur défendons d'en conseiller la lecture; nous défendons pareillement aux professeurs de théologie et de droit canon de mettre ces livres entre les mains de leurs élèves, et d'en expliquer les doctrines autrement que pour les réfuter et les combattre. Nous faisons la même défense aux professeurs de la faculté de théologie de l'Université.

« Et sera notre présent mandement envoyé aux curés de notre diocèse, aux supérieurs de nos séminaires et aux doyens et professeurs de la faculté de théologie de l'Université. »

La censure que M. de Bonald vient de prononcer contre M. Dupin est un fait très grave. Cette censure ne porte pas seulement sur l'écrit d'un homme ordinaire. M. Dupin est fonctionnaire public; il est procureur général à la cour de cassation, c'est à dire investi de l'une des plus hautes positions judiciaires du royaume; et c'est un homme aussi haut placé, un homme qui a besoin du respect et de la considération de toute la France, qu'on vient ainsi dénoncer comme schismatique, comme hérétique, comme portant atteinte aux dogmes d'une religion placée sous la protection des lois.

M. Dupin a compris toute la portée du coup dirigé contre lui, il a compris qu'il n'avait pas seulement son honneur de catholique à défendre, que son bonheur de magistrat était également attaqué et qu'il devait demander réparation d'une pareille attaque. Il a, en conséquence, adressé une plainte à M. le ministre de la justice.

On assure que M. Martin (du Nord), auprès des résistances assez vives, s'est décidé à déferer le mandement de M. de Bonald au conseil d'état. Le conseil d'état prononcera sans doute qu'il y a eu abus, comme il a fait dans l'affaire de l'évêque de Châlons; mais cela empêchera-t-il M. de Bonald de recommencer à la première occasion.

(Journal du Havre.)

MARINE

MOUVEMENT DU PORT. ARRIVAGES.

Entrées du 14

De Savonne et Gibraltar, en 91 jours, barque sarda *Hercules*, à ordre, avec une partie bois à brûler, 15 boques farine, 3,000 balais, 209 paniers ouïs, 37 id. huile, 700 pierres, 200 cantaros porcelaine, 100 boques chaux 42 pipes vin, 18 ba ils. Stockfitch, 40 id. biscuits, 80 caisses vermicelle, 110 sacs haricots, 360 fromages, 40 caisses savon, 250 paniers pommes de terre, 30 caisses citrons, 68 bidons papier blanc, 14 id. cordes, 2 caisses corail, 44 balles papier gris, 5 barils conserves, 1 caisse souliers, 1 id. gravures, 3 id. effet.

Du 15.

Toulon, brick français de guerre *Ducouadié*,
Trois bâtiments en vue.

VENTE A L'ENCHERE.

[Remate.]

[P. P. VAZQUEZ.

de Bijouterie, mobilier, librairie et voiture.

Lundi prochain, 19 courant, à 11 heures du matin, aura lieu chez lui, rue des Missions n° 117, la vente à l'encan des articles ci-dessus.

PAR LE MEME.

Même adresse.

Demain vendredi, 16 courant, aura lieu la vente à l'encan, pour liquidation de comptes, d'un grand assortiment d'articles de l'hiver.

DEPARTEMENT DE LA POLICE. DEMANDES DE PASSEPORTS DU 14 MAI.

Première publication.

M.M.	
Antoine da Costa Coimbra.....	Buenos-Ayres
Jean Baptiste Etchebarae.....	Idem.
Présentation	venant de
Antoine Molinari.....	Genova.

AVIS DIVERS

AVIS.

On demande pour garçon de papeterie un jeune homme de 14 à 15 ans, qui sache parler espagnol et basque et français.

S'adresser rue du Grandi, numéros 176 et 178, à côté de la pharmacie de M. Lenoir.

AVIS.

AUX JEUNES GENS QUI SE DESTINENT AU COMMERCE

COURS DE TENUE DES LIVRES

En partie simple ou double, d'arithmétique commerciale, et des langues française et anglaise, à 7 heures du soir, tous les jours, excepté le dimanche et les jours de fête. Comme la géographie moderne n'est pas étrangère au commerce, on pourra, si les élèves le desirer, leur en donner les leçons.

Les cours commenceront le 2 du mois de juin; ceux qui se dispenseront à les suivre sont priés de se présenter avant cette époque pour prendre leurs inscriptions respectives, calle de las Cámaras, n° 97, institucion de M. l'abbé Paul.

On prévient que les professeurs n'affichent pas une méthode ni nouvelle, ni extraordinaire, et qu'ils ne s'engagent point à faire parler et écrire correctement aux élèves ces deux langues, ni dans quatre, ni dans six mois de leçons.

AVIS AU PUBLIC.

A vendre des haricots blancs de Soissons première qualité, au magasin de comestibles, rue du 18 Juillet n° 54, pres du Lion d'or à deux piastres l'arrobe, et 80 reis la livre.

COMMISSION DE SUBSISTANCES.

A dater d'aujourd'hui, 2 mai, le bureau de la commission de subsistances recevra les déclarations des négociants depuis 4 heures du soir jusqu'à la nuit.

Les personnes qui desirer un bon cuisinier sachant faire la pâtisserie et le pain, peuvent s'adresser rue del Rincon, n° 14, au café Oriental.

M. Martin, chargé de la direction de la société philo-dramatique française, a l'honneur de prévenir les personnes qui ont fait quelques fournitures pour la représentation de dimanche dernier, qu'elles peuvent, des ce jour, présenter leurs comptes chez lui, rue du 25 Mai, n° 251, pour y être payés.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie CONSTITUCIONAL, Rue de las Cámaras N. 34.